

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- 0 -----

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

----- 0 -----



DECLARATION DU SENEGAL

==*==*==*==*==*==*==

A L'OCCASION DE LA TROISIEME
CONFERENCE DES ETATS PARTIES
AU TRAITE SUR LE COMMERCE DES
ARMES

*_*_*_*_*

Genève, le 11 septembre 2017

Vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Je m'associe aux condoléances présentées aux pays touchés dernièrement par les catastrophes naturelles et aux familles des victimes.

Je vous adresse, Monsieur le Président, mes félicitations pour votre élection, en y associant le Bureau. Nous apprécions le travail accompli par le Secrétariat.

Monsieur le Président,

La problématique du commerce des armes classiques à l'échelle internationale demeure complexe et sensible en raison de plusieurs facteurs, notamment la multiplicité des acteurs impliqués, à savoir : les États importateurs, les États exportateurs, les industries d'armement, les services administratifs en particulier la douane, les courtiers et autres personnes facilitateurs.

De même, la persistance de nombreux foyers de tension dans le monde, en particulier en Afrique et au Moyen Orient, dans un contexte de terrorisme et d'extrémisme violent, montre que la paix et la stabilité sont encore très loin d'être gagnées.

A cela, s'ajoutent la porosité des frontières, surtout au Sahel, ainsi que l'activisme des groupes qui accentue le trafic illicite des armes, la diversité des règles et procédures internes régissant le commerce s'y rapportant, les risques de détournement durant la phase de transit, et le contrôle qu'il convient d'améliorer dans les ports et aéroports, principales zones de livraison des commandes.

Le commerce des armes soulève, en outre, d'autres défis comme la détention et l'utilisation de celles-ci par des entités et personnes comme les groupes armés non étatiques, les terroristes et les individus malintentionnés qui peuvent acquérir toutes sortes d'armes et porter atteinte à la sécurité des États ou commettre des massacres sur des populations civiles innocentes.

Monsieur le Président,

Au regard de ces multiples défis qui interpellent la Communauté internationale, nous convenons tous que le Traité sur le Commerce des Armes (**TCA**), premier instrument juridique international régissant le commerce des armes classiques, constitue un acquis de taille à consolider.

Comme nous le savons tous, l'adoption et l'entrée en vigueur du TCA ne sont qu'une étape dans le long processus visant à réglementer le commerce des armes conventionnelles. Il urge d'ores et déjà d'œuvrer en faveur de son universalisation, gage de sa mise en œuvre entière et effective.

Dans cette perspective, le Sénégal est d'avis que l'accent devrait être mis prioritairement sur le respect des obligations fixées par le Traité à l'égard de tout État partie, notamment l'adoption d'une législation et d'actes réglementaires internes pertinents, la soumission des rapports annuels, le

refus de tout transfert d'armes qui violerait les engagements internationaux, la communication de la liste nationale des équipements soumis à contrôle.

A ce sujet, il convient de relever, qu'en dépit de la volonté politique exprimée par leurs Gouvernements, certains pays en développement rencontrent, en raison de leurs moyens limités, des difficultés dans le cadre de la mise en œuvre du Traité. C'est pourquoi, je me réjouis des efforts entrepris à ce jour, à savoir le renforcement de la coopération et de la solidarité entre Etats parties, ainsi que la création du Fonds d'affectation volontaire qui est d'un apport appréciable. Je saisis l'occasion pour inviter la Conférence à élargir la réflexion et à envisager toutes les opportunités qui pourraient maximiser les effets attendus de la coopération internationale. A cela s'ajoute, bien évidemment, l'échange de bonnes pratiques.

Monsieur le Président,

Dans son engagement en faveur du TCA, le Sénégal a pleinement contribué au processus de négociation qui a mené à son adoption. Il a procédé dès le 3 juin 2013, à New York, à sa signature, à l'occasion de la cérémonie solennelle organisée à cet effet par le Secrétaire général des Nations Unies. Il l'a ratifié le 25 septembre 2014 et a adopté, par la suite, les mesures internes pour sa mise en œuvre. Ses rapports initial et périodique de 2015 et de 2016 ont été déposés dans les délais.

Au niveau sous régional, mon pays, en sa qualité d'Etat membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait déjà pris les devants en ratifiant la Convention de la CEDEAO sur le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC), adoptée en 2006.

Dans le cadre de l'universalisation du TCA, le Sénégal, a organisé à Dakar, les 5 et 6 mai 2015, en collaboration avec l'Union européenne, un séminaire régional regroupant tous les pays de la CEDEAO et elargi au Cameroun, à la Guinée équatoriale, au Gabon, à la Mauritanie et au Tchad.

En outre, il a organisé, du 26 au 30 septembre 2016, en partenariat avec le Geneva Centre for Security Policy (GCSP), un Cours sur le thème: « Renforcer les capacités pour une mise en œuvre efficace du Traité sur le Commerce des Armes », destiné aux cadres civils et militaires des pays africains francophones ayant signé le TCA. Les participants à cette formation avaient vivement souhaité, à travers une déclaration solennelle, que ce Cours, appelé aussi « l'Esprit de Dakar », soit pérennisé.

Par ailleurs, le Sénégal a demandé et obtenu du Secrétariat du TCA notamment par le Fonds d'affectation volontaire, le financement d'un atelier de formation professionnelle sur le TCA, prévu du 11 au 15 décembre 2017, à Dakar, qui regroupera cinquante (50) participants.

C'est l'occasion pour moi de remercier le Secrétariat du TCA pour cette marque de confiance.

Mes remerciements vont également au GCSP, partenaire de longue date du Sénégal, notamment dans le domaine de la formation et de la

sensibilisation sur le TCA, mais aussi dans celui de la formation des futurs Attachés de Défense.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je tiens à dire que mon pays entend contribuer positivement à ces présentes assises afin que nos délibérations sur des points importants pour l'avenir du TCA soient couronnées de succès. En effet, qu'il s'agisse de l'universalisation du Traité, de sa mise en œuvre effective, de la transparence dans les rapports ou de l'assistance internationale, il nous appartiendra en tant qu'acteurs de faire preuve d'imagination et de volontarisme en vue de rendre cet instrument crédible, applicable et effectif.

Dans cet esprit, un engagement et une coopération internationale soutenus des pays producteurs et des pays importateurs d'armes classiques peuvent contribuer, de manière décisive, à l'application effective du TCA, qui aura un impact certain sur la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie de votre aimable attention.